

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

mars 2012

n° 54

Réorganisation partielle de l'administration communale

La fusion des Centres sociaux régionaux (CSR) d'Orbe et d'Yverdon-les-Bains ainsi que le prochain départ à la retraite du chef de service des affaires sociales, a amené la Municipalité à étudier une réorganisation de certains de ses dicastères et des services qui s'y rattachent. Ainsi, le Service des affaires sociales et celui de l'éducation et de la jeunesse ne feront désormais plus qu'un, sous la dénomination de Service de la jeunesse et de la cohésion sociale. Dans le cadre de cette réorganisation la Municipalité a également décidé la constitution d'un dicastère de la culture et du tourisme.

Dicastère de la jeunesse et de la cohésion sociale

Dans le contexte du désenchevêtrement des responsabilités sociales et de la fusion des CSR, la taille critique n'était plus atteinte pour justifier un service communal des affaires sociales à part entière. Compte tenu des thématiques de même nature (petite enfance, intégration, projets visant au mieux-vivre ensemble, renforcement des liens intergénérationnels), un rapprochement avec le Service de l'éducation et de la jeunesse a semblé naturel et susceptible de faire gagner en efficacité, en complémentarité et en cohérence. La nouvelle entité continuera de mettre en œuvre une politique promouvant la cohésion sociale et à proposer des priorités pour améliorer la qualité de vie de la population.

Le dicastère de la jeunesse et de la cohésion sociale est placé sous la responsabilité de M. Jean-Claude Ruchet, Municipal. La direction incombe à M. Laurent Exquis, actuellement chef du Service de l'éducation et de la jeunesse.

Du point de vue des ressources d'encadrement, cette nouvelle organisation a conduit à la création de deux nouveaux postes. Ces derniers proviennent de la transformation d'emplois existants rendant l'opération globalement neutre sur le plan financier.

Pour les citoyens, cette réorganisation signifie le déménagement de certaines prestations de l'administration du Centre St-Roch à la rue de Neuchâtel 2, dans les anciens locaux du Service éducation et jeunesse. L'office du logement et la délégation à l'intégration, dont les numéros de téléphone restent inchangés, sont également localisés à la rue de Neuchâtel 2.

Dicastère de la culture et du tourisme

Lors de la votation du budget 2012, le Conseil communal a approuvé la création d'un Service de la culture et du tourisme englobant les activités actuelles des institutions communales ainsi que le lien avec tous les partenaires. La Marive est également gérée par ce service. Les activités liées au tourisme ayant une synergie indéniable avec la culture, la Municipalité a également décidé de rattacher le secteur à ce nouveau dicastère, placé sous la responsabilité de Mme Nathalie Saugy, Municipale et Vice-syndic. Un chef de service sera nommé prochainement. La direction et l'administration du nouveau dicastère sont localisées à la rue de Neuchâtel 4.

Editorial

Avec cette 54^e édition du journal communal, parution qui arrive périodiquement dans votre boîte à lettre depuis maintenant huit ans, nous avons estimé qu'il était nécessaire de vous demander votre avis. Nous souhaitons savoir ce que vous pensez de cet organe d'information sur les activités de la Municipalité et de l'administration, autrement que par des discussions que nous pouvons avoir à l'occasion avec nos lecteurs. L'objectif est évidemment de l'améliorer tant que faire se peut et de répondre au mieux à vos besoins.

La Municipalité a lancé Bonjour dans le souci de mieux informer les habitants sur les projets en cours ou à venir, sur divers événements marquants ou sur les préoccupations et les réflexions qu'elle mène dans les différents domaines de sa compétence. Il ne s'agit évidemment pas de concurrencer la presse locale, mais bien d'aborder l'actualité sous un autre angle, et de parler de ce qui ne fait peut-être pas les grands titres, mais revêt néanmoins une importance certaine pour notre quotidien. Nous espérons évidemment que ce but est atteint, au moins en grande partie.

Nous vous demandons maintenant de vous prononcer, autant sur la forme que sur le fond, pour que ce journal puisse se renouveler et encore mieux correspondre à vos attentes. Il est important pour la Municipalité, comme pour les services de l'administration, d'assurer une information optimale. Un des meilleurs atouts pour une ville de la taille d'Yverdon-les-Bains est en effet celui de la proximité: les habitants peuvent être en contact avec les membres des autorités comme de l'administration, ils peuvent faire part de leurs critiques comme de leurs encouragements, sans intermédiaire dans la plupart des cas. Le journal Bonjour a aussi été créé dans cet esprit de contact direct. Nous vous remercions dès lors de prendre quelques minutes pour répondre aux questions figurant à la dernière page.

Nous vous rappelons que le journal Bonjour est également consultable sur le site Internet de la Ville: www.yverdon-les-bains.ch/actualites/bonjour-journal-communal. Vous y trouverez toutes les éditions de ces deux dernières années. Pour celles et ceux qui souhaitent plus d'informations, il est également possible d'accéder à l'ensemble des communiqués de presse publiés au cours de ces 18 derniers mois. Une manière de se replonger dans le passé récent de notre Ville, et de constater une nouvelle fois la diversité et la richesse de ses activités!

Je vous souhaite une excellente lecture et me réjouis de vous lire.

Votre Syndic, Daniel von Siebenthal

Dans ce numéro :

Ma gare: rencontres avec les commerçants et les professionnels page 2

Une conduite sous-lacustre page 3

Comment mieux protéger vos platanes et limiter les nuisances des corbeaux freux page 4

Atelier d'intégration autour de la vie citoyenne page 6

Concours: Aidez-nous à améliorer le journal Bonjour! page 8

Yverdon-les-Bains

Ma gare: rencontres avec les commerçants et professionnels de la gare

Dans le cadre de la démarche communautaire conduite à la gare, le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale, en collaboration avec la Police communale, a mené une série de rencontres. Elles visaient à donner la parole et à réunir les commerçant-e-s et professionnel-le-s travaillant quotidiennement à la gare d'Yverdon-les-Bains.

Treize entretiens auprès de professionnel-e-s, gérant-e-s, personnes actives et autres bénévoles (parrains et marraines de gare) ont permis de rendre compte de la richesse sociale de notre gare et de son potentiel de développement.

Pour ces personnes, travailler à la gare c'est surtout côtoyer des populations différentes. Il y a bien sûr l'hétérogénéité des clients selon les heures, mais aussi des contacts avec des populations présentes sur la durée (« marginaux » et « dealers » entre autres) qui nécessitent un savoir-faire et un savoir-être particuliers. À ce titre, les commerçants sont des citoyens exemplaires qui ont développé des liens, des codes sociaux et des compétences permettant une cohabitation entre tous. Pour la gestion de ces populations non conventionnelles, les professionnels interviewés attendent que l'on porte une attention à leurs problèmes même si chacun reconnaît qu'il n'y a pas de solution globale. Toute mesure d'exclusion apparaît toutefois inenvisageable.

Une signalétique qui déroute

En ce qui concerne les constats, les professionnels de la gare confirment les propos des passants interrogés en 2009. Ainsi, ils relèvent le déficit en matière de signalétique. Selon eux, ils sont trop souvent interpellés par des visiteurs leur demandant comment rejoindre le lac, les bains, l'office du tourisme ou l'embarcadère.

Des aménagements à imaginer

Sur le plan de l'accueil et de la convivialité, l'animation est très appréciée même si elle mériterait d'être développée quitte à prévoir un budget culturel propre et à ouvrir des partenariats avec des entreprises souhaitant obtenir de la visibilité.

Toujours selon ces professionnels, il faudrait envisager un embellissement de la place intégrant notamment la fontaine et les zones vertes ainsi que le podium existant. Ils proposent aussi d'aménager des tables et des chaises pour favoriser les rencontres et agrémenter les moments d'attente. Un travail sur la lumière amenant un peu de féérie le soir venu est également préconisé.

Question commodités, les professionnels interrogés estiment que les CFF devraient proposer une véritable salle d'attente avec des toilettes et une personne assurant leur entretien. Actuellement la zone de commerce pallie ces manques.

Sécurité: les patrouilles actuelles sont satisfaisantes

Au niveau sécuritaire, les commerçants disent souffrir plus de l'image de la gare que de réels problèmes de sécurité. Les patrouilles actuelles donnent satisfaction et doivent être pérennisées. Il s'agit aussi de se donner les moyens d'anticiper les moments plus difficiles (matches importants et fêtes les dimanches au petit matin) et de pouvoir compter sur un bon partenariat avec la police lorsqu'une situation doit être contenue. À cet égard, la rapidité d'intervention de la police est soulignée. D'une manière générale, la présence de la police est toutefois plus appréciée lorsqu'elle est discrète, la convivialité devant primer sur cet espace.

Service jeunesse et cohésion sociale



La construction de la conduite sous-lacustre a débuté sous une bise glaciale

Les travaux de construction de la conduite sous-lacustre d'eau potable entre Grandson et Yverdon-les-Bains, décidés en novembre 2010, ont débuté au début de cette année, par grand froid et sous une bise mordante.

La réalisation de la conduite d'eau potable entre Grandson et Yverdon-les-Bains s'inscrit dans un contexte régional pour garantir la sécurité d'approvisionnement en eau de notre ville. Le projet prévoit la construction d'une conduite, depuis le port de Grandson, enfouie sous le fond du lac. Ancrée au fond du bassin, celle-ci rejoint ensuite au plus court l'embouchure du Bey, pour devenir terrestre et longer le cours d'eau « Le Bey » jusqu'à la rue des Prés-du-lac.

Nous invitons les Yverdonnoises et Yverdonnois à observer la progression de ce chantier au cours des trois prochains mois, notamment au bord de la Thièle où sont préparés les tronçons de conduite.

Service des énergies



Les soudures de la conduite ont été effectuées dans des conditions polaires, qui ont retardé les travaux.

L'exécution des travaux est tributaire de notre volonté de limiter les impacts sur les activités estivales sur le lac de Neuchâtel. La préservation de la zone protégée de la tête du lac et de la zone de roseaux à l'embouchure du Bey influence aussi l'avancement de cette construction.

La présence d'un saule probablement centenaire à proximité immédiate de l'ouvrage et d'une ligne de peupliers le long de la berge rive droite du Bey ont aussi retenu toute notre bienveillante attention.

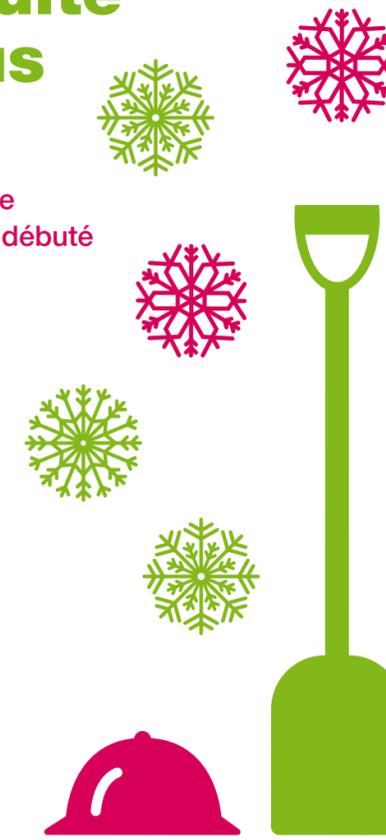
Pour l'ensemble de ces raisons, il a été choisi de réaliser ces travaux durant la saison hivernale malgré les risques d'une météo défavorable pendant la construction.

Or les conditions extérieures ont été particulièrement difficiles en ce début d'année avec des températures ressenties particulièrement basses. Ces circonstances naturelles hostiles nous ont obligé à fermer les différents sites de travail afin de garantir un travail de qualité dans des conditions idéales.

Chacun a pu profiter des visions féériques offertes par le gel pour fréquenter les rives du lac, tant et si bien que ce chantier aura largement été remarqué, notamment par sa signalisation de sécurité orange.



La pose de la conduite par le Service des énergies a pris en considération les zones protégées alentour.

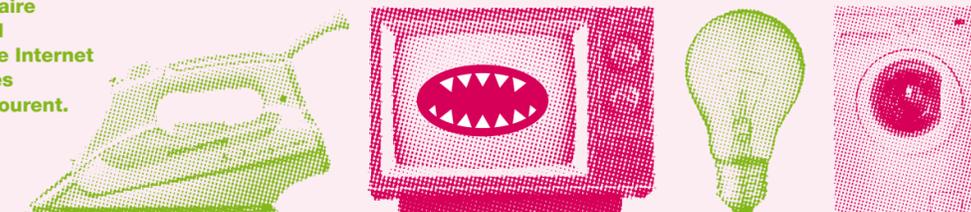


Les conseils éclairés du Service des énergies

Etes-vous plutôt économe ou gaspilleur?

Les économies d'énergie sont l'affaire de tous. Pour connaître votre profil de consommateur, consultez le site Internet www.energybox.ch et découvrez les appareils énergivores qui vous entourent.

www.energybox.ch



Méfiez-vous du chancre coloré du platane!

Le chancre coloré du platane est un champignon parasite de « blessures ». Il touche toutes les parties de l'arbre, mais ne peut pas pénétrer à travers des tissus sains. Inactif en dessous de 10°C, il devient très virulent à partir de 25°C. Voici quelques indications pour vous permettre de garder vos platanes en bonne santé.



- Ces mesures sont indispensables pour éviter toute contamination. Lorsque vous mandatez une entreprise, il est indispensable d'exiger ces procédures de travail.

Procédure d'intervention sur un sujet sain :

- Déposer une requête de travail auprès du Service des travaux et de l'environnement, secteur jardins.
- Une fois l'autorisation reçue, prévenir la Commune du début des travaux;
- Contrôler les conditions météorologiques (pas de vent, ni de pluie);

- En cas de doute d'infection, prévenir immédiatement le répondant à la Commune.

Par ailleurs, en 2008 le Canton de Vaud par son Centre de Conservation de la Faune et de la Nature (CCFN), a édicté des directives pour ralentir la progression du chancre coloré du platane.

Vous pouvez les consulter sur : www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/arbres-isoles-haies/chancre-colore-du-platane

En cas de doute ou de question, prenez contact avec M. Bossy, responsable des espaces verts au 024 423 60 70.

Service des travaux et de l'environnement

Comment prévenir la maladie ?

- Désinfection des outils avant de tailler un arbre, après les travaux ou entre chaque arbre;
- Pas d'intervention sur des arbres en feuilles, ou entre le 1^{er} mars et le 30 novembre et pas par temps pluvieux, neigeux ou venteux;
- Pour les entreprises : désinfection des outils et engins entre chaque arbre, au minimum à chaque pause et en quittant le chantier.

Corbeaux freux : comment limiter les nuisances ?

La population nicheuse de corbeaux freux en Suisse est estimée à environ 3'000 individus. Cette espèce est donc un oiseau rare, ce qui justifie le statut d'espèce potentiellement menacée. Le corbeau freux vit en groupe et fréquente de préférence les bosquets ou les parcs avec de grands arbres, souvent en milieu urbain (60% des colonies).

Des corbeaux freux se sont installés il y a environ une dizaine d'années sur le territoire communal. Les premières colonies sont apparues au bord du lac, dans le bois des Vernes. Puis plusieurs petites populations se sont installées en ville, principalement dans un parc à la rue Roger-de-Guimps, aux Anciennes Casernes, à la rue de Neuchâtel, entre la rue des Jordils et la rue des Moulins. Depuis deux ans, le parc Piguet, propriété de la Ville, constitue un abri.

Pour limiter les nuisances, des tentatives d'effarouchement ont été effectuées à l'aide de rapaces par un fauconnier. La taille des arbres visant à limiter les possibilités de construction de nids dans les arbres a également été entreprise dans la colonie de la rue des Jordils. En 2011, les corbeaux freux ont abandonné ce site pour coloniser le parc Piguet.

Le résultat des opérations est mitigé, car un nouveau lieu a été colonisé et il semble que le site des Jordils pourrait à nouveau être occupé en 2012. Cette tendance a été observée dans de nombreuses autres villes, où des mesures trop énergiques tendent à disperser les colonies. Il convient donc d'agir avec précaution pour éviter la prolifération.

Actuellement les démarches entreprises par le Service des travaux et de l'environnement visent à limiter les nuisances en éloignant les colonies des habitations par une taille appropriée des arbres proches des habitations ce qui empêche l'installation de nids.

Une pratique que les propriétaires privés devraient également mettre en œuvre pour se protéger des désagréments créés par les corbeaux freux. **À savoir :** une révision de l'ordonnance sur la chasse et la possibilité de réguler les corbeaux freux a été lancée en milieu d'année dernière. Pour voir le communiqué : www.bafu.admin.ch/dokumentation/medieninformation/00962/index.html?lang=fr&msg-id=40240

Service des travaux et de l'environnement



Particularité du corbeau freux :

Taille : 40 à 47 cm
Poids : 380 à 520 g
Envergure : 77 à 90 cm
Longévité : environ 20 ans
Espèce protégée

La base du bec du corbeau freux adulte est dénudée, légèrement creusée et blanchâtre. En vol, il se distingue nettement de la corneille par ses ailes plus larges et plus fortement articulées. Mâle et femelle sont rigoureusement identiques et vivent en colonies (très) bruyantes.

Planter le paysage de demain : 31 chênes à Y-Parc

Un alignement de 31 chênes est récemment apparu au milieu des champs proches de l'entrée sud de la ville. Ces arbres marquent la fin d'un chantier commencé en 2009 : le prépayagement du Parc scientifique et technologique Y-Parc (PST).

Les 31 chênes du chemin de Gravaz apporteront une ombre bénéfique aux piétons d'ici un dizaine d'années.



Un terrain à bâtir doit être « équipé » avant d'être construit. Mais au PST, en plus des services de base (eau, gaz et électricité), c'est tout un programme d'aménagement qui prend place petit à petit sur une partie des 50 hectares de ce site majeur pour Yverdon-les-Bains.

La promenade des Sciences et son canal (670 m de longueur) constituent l'axe à partir duquel partiront les rues et les noues (fossés de récolte des eaux de pluie à ciel ouvert). Entre rues et noues, les parcelles seront définies au gré du besoin des entreprises, sans nuire à la cohérence du projet paysager.

Au PST, on a donc créé les espaces publics avant que les édifices ne soient réalisés. Le prépayagement ou préverdissement, car c'est de cela qu'il s'agit, vise à construire un paysage urbain par les végétaux, dans l'attente des bâtiments. Cette technique d'urbanisation est apparue en France dans les « villes nouvelles » des années 1980. Elle permet d'organiser et de préfigurer le nouveau quartier par des techniques très efficaces.

A cette échelle, on privilégie en effet les techniques sylvicoles, voire parfois agricoles, aux techniques horticoles, qui sont très coûteuses, ainsi que le génie civil. Les terres sont d'abord mises en place – le terrain est parfois rehaussé pour protéger de

l'inondation – puis des noues sont creusées pour évacuer les eaux de pluie. Une fois ce socle mis en place, les sols sont ensemencés et les végétaux plantés, généralement en masse, de petite taille et sur de grandes surfaces. On laisse ensuite faire la nature : des plantes pionnières colonisent les zones humides, la concurrence sélectionne les végétaux plantés serrés et les prairies évoluent selon la qualité du substrat.

Sur de telles surfaces, le but est de travailler avec la nature pour réduire les coûts d'entretien. Le jardinier adapte donc ses pratiques aux cycles des plantes et intervient de manière sélective, par exemple en ne fauchant qu'une fois par année.

Les 31 chênes sont un pari sur l'avenir. Dans 5 ou 10 ans, ils ombrageront une nouvelle promenade piétonne qui desservira de part et d'autre des bâtiments construits ou à construire.

Service de l'urbanisme et des bâtiments

La filière du verre, recycler en transparence

En 2010, la Suisse a récolté 345'000 tonnes de verre usagé, soit une moyenne de 4,9 kg par habitant.

Cela représente environ 94 % de verre récolté.

Un chiffre qui atteint presque le résultat record de 2009, avec ses 95 % de verre recyclé.

Collecte du verre à Yverdon-les-Bains

Pour collecter le verre usagé, la Ville d'Yverdon-les-Bains met à disposition des citoyens des bennes à verre ainsi que des points de collecte sélectifs répartis sur le territoire communal. L'emplacement de ces 25 bennes est indiqué sur le calendrier des déchets distribué chaque fin d'année, ainsi que sur le site Internet : www.yverdon-les-bains.ch/vie-pratiqueduquichet-en-ligne/collecte-des-dechets

Le cheminement du verre recyclé se schématise comme suit :

1. Le citoyen se désapprovisionne de son verre usagé par couleur dans les bennes mises à disposition.
2. Chaque container est acheminé par la voirie à la déchèterie STRID en moyenne une fois par mois, sachant qu'un container contient environ 3 tonnes de verre.
3. Reconditionnement dans des bennes de 40m³ et acheminement par camion de STRID à l'usine Vetropack SA à St-Prex.

4. Les verres sont traités (contrôle du tri, élimination des déchets tels que métaux, céramique, pierre, etc), puis fondu. Les nouvelles bouteilles formées à 85% à partir de verre recyclé sont soumises à une phase importante de contrôle qualité.

5. Les produits finis sont remis aux clients. A titre informatif, l'usine Vetropack produit chaque jour près d'un million de bouteilles.

Il est important de relever que le tri par couleur effectué par le citoyen est primordial pour assurer le bon recyclage du verre et une ristourne maximale.



Les verres de couleur, non-identifiés sur les bennes, sont à mettre avec le verre de couleur **VERT!**

En 2011, 1'073 tonnes de verre, issues de la consommation des habitants de la ville, ont été acheminées à l'usine Vetropack SA. Environ deux tiers de cette quantité proviennent des containers à disposition. Le dernier tiers est issu de la déchèterie STRID.

Service des travaux et de l'environnement

D'une seule voix contre le racisme

Pour la première fois, tous les cantons romands et le Tessin s'associent pour lancer une campagne de sensibilisation à l'occasion de la Semaine internationale d'actions contre le racisme. Du 21 au 28 mars, les délégué-e-s de la Conférence latine à l'intégration réunissent leur voix pour prévenir le racisme et promouvoir la diversité.

A Yverdon-les-Bains, le 21 mars à 19h, la Commission Consultative Suisses-Immigrés et Au Fil de l'Autre organisent une table ronde à la Maison des Associations le Tempo. Elle sera suivie d'un souper aux saveurs exotiques.

Quai de la Thièle 3, réservation au 024 425 14 06

La prévention du racisme et la promotion de la diversité sont des piliers de nos sociétés démocratiques: voilà le message que tous les cantons latins – Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud – souhaitent transmettre. Ce message sera illustré à travers quatre situations de la vie quotidienne: l'école, le sport, le logement et le monde du travail. Il prendra place sur des affiches qui seront exposées dans les villes et les cantons de Suisse romande et du Tessin, ainsi que sur des sets de table distribués dans les restaurants et les cantines scolaires.

Le site Internet www.semainecontreleracisme.ch se fera le relais de cette campagne de sensibilisation ainsi que des actions locales qui se tiendront à cette occasion.

A travers la campagne de sensibilisation qui se déploiera du 21 au 28 mars 2012, les cantons latins ont souhaité exprimer la diversité et la richesse de nos sociétés démocratiques, mais aussi les tentations de rejet et de racisme qui peuvent émerger.

Face aux défis actuels, cette diversité et cette richesse peuvent aussi se transformer en une véritable source d'innovations tant économiques que sociales.

Déléguée à l'intégration



Ateliers d'intégration: vie citoyenne

Les objectifs de ces ateliers de l'intégration sont de faire connaître les principes démocratiques, les droits et les devoirs de notre société à travers des thèmes concrets de la vie quotidienne:

1. Environnement: produits de saison et déchets
2. Petite enfance, compétences parentales, garde d'enfants au Jardin Ouvert
3. Intégration des élèves dans les établissements scolaires

Ces ateliers s'adressent aux nouveaux habitants, à la population migrante et aux nouveaux citoyens. Ils auront lieu en mai/juin 2012 et seront gratuits. L'inscription est conseillée.

Les ateliers d'intégration sont organisés dans différentes salles d'associations ou de quartiers dans les langues suivantes: albanais, anglais, arabe, français, lingala, mandarin, portugais et somali. Ce projet a reçu un financement du Bureau Cantonal de l'Intégration.

Pour connaître les lieux et les dates des ateliers, une plaquette d'information sera distribuée en avril dans les communautés et les réceptions communales. Les nouveaux habitants recevront par courrier une lettre d'invitation pour participer aux ateliers.

Pour tout renseignement:

Katja Blanc
024 423 69 44 ou katja.blanc@yverdon-les-bains.ch
www.yverdon-les-bains.ch

Déléguée à l'intégration

Portrait en triptyque de Thierry Luisier, nouveau directeur du Théâtre Benno Besson

À la tête du Théâtre Benno Besson depuis le 1^{er} février 2012, Thierry Luisier souhaite un théâtre généreux et généraliste «de la cité, au cœur des habitants». Pour la programmation, il souhaite notamment offrir le devant de la scène à la production romande et développer un axe de programmation en collaboration avec les communautés étrangères. Son portrait professionnel prend ici la forme d'un triptyque. Présentation.



Sur le panneau de gauche figurent les diverses formations et stages dans le domaine technique. On voit un jeune homme avec un CFC de mécanicien en poche, métier qu'il n'a jamais exercé véritablement en raison de sa passion des voyages et du théâtre. Ses compétences lui permettent de s'intéresser de près aux métiers techniques de la scène qu'il pratique notamment à Beausobre et dans différents festivals, au début des années 90. Passionné, il met d'ailleurs sur pied l'Association Romande Technique Organisation Spectacle (ARTOS) et crée le Diplôme en gestion culturelle et le Brevet fédéral de technicien de spectacle.



Sur le panneau de droite, nous voyons le double diplômé de l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogique de Lausanne (ESSP) dans les filières de l'animation socioculturelle et du service social. Il exerce au centre de loisirs des Bergières à Lausanne, puis devient chargé de cours et enseignant à la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé à Lausanne. Entre 2003 et 2008, il occupe le poste d'adjoint de direction de cette école.



La partie centrale de ce triptyque est consacrée à ses activités dans les divers domaines de la scène, et plus particulièrement au théâtre. On le voit comédien et metteur en scène de plusieurs spectacles de rue à Lausanne au début des années 90. Il apparaît aussi dans les coulisses de plusieurs festivals et théâtres. Il est également Directeur administratif de la Compagnie Philippe Saire à Lausanne; Fondateur du Théâtre des Javelles à Démoret; Secrétaire général de la CORODIS (Commission Romande de Diffusion des Spectacles); et enfin depuis 2008, Directeur administratif du Théâtre du Passage et de la Compagnie du Passage à Neuchâtel. En parallèle, il intervient en tant que chargé de cours en formation continue à la Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande.



Une programmation ambitieuse

Pour le Théâtre Benno Besson, il aspire à un théâtre varié, à l'écart d'une dimension élitiste. Il proposera des actions de médiation culturelle en lien avec les écoles. Ses principaux objectifs en termes de programmation sont: mettre la production romande de qualité à l'honneur, favoriser la création et la coproduction de spectacles, développer un axe de programmation en collaboration avec les communautés étrangères, continuer à inviter des spectacles francophones étrangers, participer aux manifestations culturelles locales et nationales, créer des événements autour de thématiques.

Né en 1963, Thierry Luisier habite Démoret avec ses deux enfants. En plus du théâtre, il se passionne pour le tango argentin, la danse contemporaine, la musique et le sport individuel.

Service de la culture et du tourisme

Jeux vidéo à la Maison d'Ailleurs, tous à vos manettes!

La nouvelle exposition de la Maison d'Ailleurs promet de faire vivre une aventure exceptionnelle! *Playtime – Videogame mythologies* est en effet consacrée à la culture et à l'art du jeu vidéo: une trentaine d'artistes et de designers animent le musée de leurs œuvres à la pointe de la création actuelle. À découvrir dès à présent.

Programmée jusqu'en décembre 2012, *Playtime – Videogame mythologies* est une manifestation unique en Suisse romande:

Son concept d'exposition est inédit, sa forme, épatante. S'inscrivant dans le cadre du programme *GameCulture – Du jeu* à l'art de Pro Helvetia, cette exposition se penche sur ces jeux qui relèvent d'un secteur économique dynamique et ont un impact culturel fort sur la société.

L'exposition aborde de façon originale les rapports entre le ludique, les différentes formes de jeu, l'innovation technologique et la création contemporaine. Le visiteur sera sollicité puisque l'interactivité, élément prépondérant dans les jeux vidéo, est omniprésente.

Composée par les œuvres des designers, des artistes et des développeurs suisses et internationaux parmi les plus innovants du moment, une sélection de jeux interactifs et de documents his-

toriques est rassemblée dans ce haut-lieu yverdonnois de la culture.

Partenaire principal de cet événement, la ville d'Yverdon-les-Bains accueillera ainsi de nombreux visiteurs. Ils découvriront notre Cité non seulement comme un lieu culturel, mais aussi comme une ville à la pointe des tendances.

Service de la culture et du tourisme





Le journal Bonjour vous plaît?

Comment jugez-vous le journal communal d'Yverdon-les-Bains? Il vous plaît? Comment pourrions-nous l'améliorer?

Aidez-nous à faire évoluer le journal Bonjour! en nous donnant votre avis.

Vous avez deux possibilités de voter:

- Le questionnaire papier ci-dessous
- Le sondage en ligne sur le site Internet de la ville, www.yverdon-les-bains.ch/sondage

Tirage au sort pour vous remercier

Pour vous remercier de votre précieuse aide, un tirage au sort aura lieu avec toutes les réponses qui nous seront parvenues. **À la clé:** des entrées aux bains thermaux, des sésames pour la Maison d'Ailleurs ainsi que pour la piscine couverte de la ville. Vous avez de nombreuses chances de gagner un des 40 lots.

Nos questions

Cochez la case qui vous convient:

	Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Plutôt satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
D'une manière générale, comment jugez-vous le journal Bonjour?	<input type="checkbox"/>					
D'une manière générale, comment jugez-vous la qualité des textes?	<input type="checkbox"/>					
D'une manière générale, comment jugez-vous le graphisme?	<input type="checkbox"/>					
Jugez-vous le nombre de parutions du journal suffisant (6 à 8 par an)?	<input type="checkbox"/>					
Comment jugez-vous l'impression en deux couleurs? (Rose et vert pour cette édition)	<input type="checkbox"/>					

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui
D'une manière générale, les articles vous intéressent-ils?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sur quels sujets souhaiteriez-vous en savoir plus: (Plusieurs choix possibles)

- Urbanisme et aménagements de la ville
- Travaux
- Projets d'agglomération
- Culture
- Police
- Développement durable

Autres:

Consultez-vous les archives du journal sur le site Internet de la ville?

- Oui Non

Remarques:

Coordonnées pour le tirage au sort (facultatif)

Pour participer au tirage au sort, merci d'écrire soigneusement. Les données incomplètes ou illisibles ne seront pas prises en compte pour ce tirage au sort.

Délai de participation: 30 avril 2012

Prénom:

Nom:

Adresse postale:

Ville:

Courriel:

Vous serez tenu informé des résultats par courrier postal dès le mois de mai 2012.

La fête des voisins

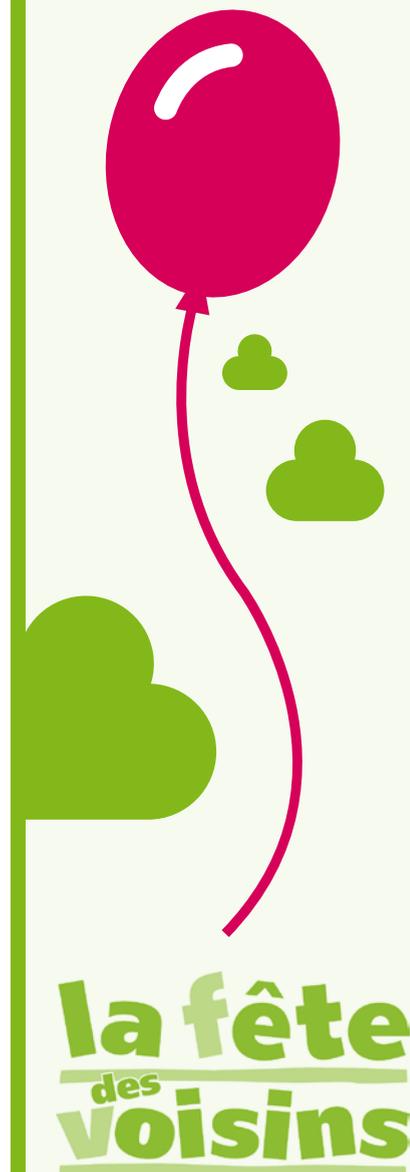
Cette année, la fête des voisins aura lieu le 29 mai.

Les personnes intéressées à participer pourront s'inscrire à partir du 2 mai au Service jeunesse et cohésion sociale, rue de Neuchâtel 2, au 024 423 69 11 ou par e-mail à mdg@ylb.ch.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de reconduire cette magnifique expérience dans notre ville pour la 5^e fois!

De plus amples informations vous seront communiquées dans le prochain journal Bonjour.

Service jeunesse et cohésion sociale



Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: Imprimerie Cornaz sa

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Céline Epars, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci-Gindroz, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Jacques Willenegger, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps